

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

AMENDEMENT

N ° AS696

présenté par

M. Mbaye, M. Matras, Mme De Temmerman, Mme Zannier, M. Véran et Mme Genetet

ARTICLE 7

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.